

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 10

Artikel: La tactique de l'avenir
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 10.

Lausanne, le 31 Mai 1870.

XV^e Année

SOMMAIRE. — La Tactique de l'avenir. — Société militaire fédérale. Résumé des rapports de sections sur le projet d'organisation militaire fédérale. — Bibliographie. *Les armes à feu portatives rayées de petit calibre*, par E. Odiardi ; — *Du nombre des tués dans les batailles*, par Ed. de la Barre-Duparcq ; — *L'administration de l'armée française* ; — *Journal de campagne* de Claude Blanchard, par Maurice La Chesnais ; — *De l'impasse politique actuelle*. — Nouvelles et chronique.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES. — Sur la fortification polygonale. — Instruction sur la connaissance et l'entretien du fusil à répétition modèle de 1869 (Vetterli), avec une planche.

LA TACTIQUE DE L'AVENIR.

Nous voulons placer sous ce titre l'analyse de quelques intéressantes publications, françaises surtout, qui ont vu le jour dans ces deux ou trois dernières années ⁽¹⁾. Nous savons à la vérité qu'on a déjà beaucoup usé et abusé d'un tel titre, comme d'une séduisante étiquette pour recommander toute espèce de matière à l'attention des hommes de progrès. Plus d'une fois il en est résulté d'amères déceptions pour les curieux et les crédules ; on dut reconnaître que les innovations prônées étaient ou des vieilleries plus ou moins habilement ressuscitées ou des fantaisies sans supériorité intrinsèque sur mainte autre ; que la *fashion* régnait aussi dans ce domaine, avec son cortège habituel de progrès quelquefois, mais souvent aussi de caprices, devenant d'autant plus impérieux qu'ils sont plus futiles. Dans l'embarras du choix, et la tactique n'ayant pas comme d'autres arts le suprême arbitre de la grâce et de la beauté, beaucoup de militaires positifs préférèrent s'en tenir à la vieille mode, aux règles et habitudes établies, avec les seules modifications rendues bien évidentes par les nouveautés matérielles de l'armement.

De là deux camps plus ou moins accentués se sont formés dans presque toutes les armées : un dit de l'avenir, du progrès, de l'initiative ; un dit du passé, de la tradition, de la routine ; camps qui, dans la chaleur de la lutte, s'ornent encore mutuellement d'autres caractéristiques plus tranchantes.

Mais en examinant les choses de près et sans parti pris, il n'est pas difficile de se convaincre que les deux prétendus adversaires sont loin d'être aussi opposés qu'ils le paraissent, et qu'il y a entr'eux, les exceptions et les excentricités à part, plus de malentendu dans la forme que de divergence dans le fond.

Tout d'abord il faudrait s'expliquer plus catégoriquement sur ce qu'on appelle la tactique et se mettre d'accord sur les très divers sens donnés communément à cette dénomination un peu vague. Pour les uns, la tactique est surtout une affaire d'évolutions, de mouvements réglementaires et précis de troupes, tandis que pour d'autres c'est tout ou presque tout l'art de la guerre ⁽²⁾. Depuis le général établissant l'ordre de bataille d'une armée jusqu'au sous-lieutenant conduisant une

⁽¹⁾ Quatre brochures d'un *garde national mobile*, à savoir : I. *Introduction à la science de la guerre moderne*. — II. *Souvenirs militaires de la campagne d'Italie de 1859*. — III. *Le Tirailleur ; la tactique de l'avenir*. — IV. *La tactique de l'avenir et le règlement sur les manœuvres*, lettre à M. le colonel F. P. — V. *Rapport général sur les manœuvres d'infanterie*. — VI. Divers articles du *Spectateur militaire* (où ont été publiés aussi trois des brochures du *garde national mobile*), de la *Revue militaire française*, de la *France militaire* et du *Moniteur de l'armée*.

⁽²⁾ Par exemple pour un éminent officier belge, M. le général Renard, qui, dans une analyse des divers règlements d'exercice d'infanterie de l'Europe publiée en 1857, a plaidé fort spirituellement cette thèse paradoxale.

section dans le rang ou en détachement, tous peuvent dire qu'ils font de la tactique. En réalité cette branche de l'art militaire comprend un champ immense ; de plus ce champ en comprend un millier de restreints, s'unissant, se cotoyant ou s'ignorant parfois les uns les autres. Il est clair que suivant le champ particulier dans lequel on s'est placé et suivant l'étendue de l'horizon qu'on embrasse de là, on aura pu s'écrier avec autant de justesse que de conviction : « Nouveaux fusils, vieille tactique, » ou « nouveaux fusils, nouvelle tactique, » sinon même « vieux fusils, nouvelle tactique. »

Les principes de la tactique renferment en effet deux sortes d'éléments ; des éléments à peu près fixes et d'autres incessamment mobiles, en un mot des constantes et des variables. Il s'agirait en premier lieu, dans tout débat sur ce sujet, de bien déterminer ces deux éléments ; le reste viendrait de soi à titre de simple déduction.

Parmi les principes généraux, il est certain que les notions d'un front régulier, d'une profondeur normale et de leurs subdivisions plus ou moins symétriques ; celles d'actions de fortes masses secondées d'actions de groupes plus légers et d'individus débandés ; celles d'armes de choc et d'armes de jet, sont presque aussi anciennes que le monde et déjà parfaitement nettes chez les Grecs d'Homère, d'Epaminondas et d'Alexandre. D'autres notions plus spéciales, celles par exemple d'ordres de bataille sur deux lignes et une réserve ; celles d'avant-garde, d'arrière-garde, de flanqueurs, de petits postes à proximité, de masses à intervalles ou en échelons, de camps retranchés, etc., remontent peut-être moins haut. Cependant on les trouve employées déjà dans les armées de Jules-César et bien définies dans celles de tous les capitaines modernes depuis Gustave-Adolphe et Turenne jusqu'à Napoléon et à ses élèves. Il est donc constant que plusieurs principes généraux de tactique et particulièrement de grande tactique datent de longtemps, ont traversé même la grande crise de l'introduction des armes à feu ; qu'il n'est donc pas à présumer qu'une simple quoique très réelle amélioration de ces armes nécessite une telle révolution dans ces principes qu'on doive en dater une ère nouvelle. Et sous ce rapport qu'il nous soit permis, en passant, de dire à l'*Esercito* du 17 mai écoulé qu'elle a presque raison de reprocher au récent volume du colonel Lecomte sur le militaire de l'antiquité et du moyen-âge, de n'avoir pas placé assez haut dans son programme la connaissance de la tactique des anciens peuples ; l'excellent journal florentin aurait même complètement raison si, du même coup et par une regrettable contradiction, il n'amoindrissait trop l'importance de l'histoire dans l'étude des autres branches de l'art militaire, notamment de la stratégie.

Quoiqu'il en soit, les expériences de nos devanciers sont toujours bonnes à connaître, souvent utiles à consulter. C'est en se basant sur elles autant que sur le raisonnement purement spéculatif, qu'on peut estimer que les ordres de bataille usuels de grandes masses des trois armes n'auront pas à subir, par le fait du présent accroissement de puissance des feux, des modifications fondamentales. Deux lignes à intervalles et une réserve ; un mélange de massés, de petits groupes et de débandés, de colonnes plus ou moins profondes et de lignes plus ou moins espacées, de diversions et d'attaques, voilà quelques principes généraux, pas absolus sans doute, qui sont familiers à tous les militaires de notre temps, qui subsisteront longtemps encore et dont l'histoire offre des applications par milliers.

Une difficulté se présente pourtant dans cette appréciation pour qu'elle se dégage de toute utopie. C'est de pouvoir séparer les principes généraux et de grande tactique de ceux de détail et de tactique élémentaire. La difficulté est réelle, car le plus souvent, en dehors de la place d'exercices ou des prescriptions des livres, les deux tactiques se confondent de manière à réagir forcément l'une sur l'autre. Suivant la formation que prendront les bataillons ou les compagnies, il est clair

que l'ordre de bataille de la division ou de l'armée pourra varier de front, de profondeur, de distance ou d'autres facteurs importants. Ainsi en admettant que la grande tactique n'ait pas à changer en soi, il doit toujours être réservé qu'elle ne peut manquer de subir les fluctuations des changements qui seraient apportés à la tactique élémentaire. Mais comme ces fluctuations sont inhérentes à sa nature même, qu'elles portent sur des distances, sur des longueurs de lignes, sur des profondeurs de colonnes, etc., qui ont varié dans tous les temps, les futures variantes à y introduire ne sauraient constituer rien de vraiment nouveau ni de surprenant.

Quant à la tactique élémentaire, elle peut évidemment être appelée à se modifier souvent et en maintes parties, pour suivre les progrès de l'armement et des ressources diverses mises à la disposition des armées, ainsi que pour s'adapter aux circonstances particulières du terrain, des adversaires ou des auxiliaires engagés dans la lutte. Il y aura bien toujours des constantes dans les matériaux de cette tactique, celles d'un front et d'une profondeur en fonctions l'un de l'autre, d'un certain nombre de rangs et de files plus ou moins espacés entr'eux, de subdivisions régulières et coordonnées, de masses et de débandés. Mais ici les limites et les proportions deviennent de première importance; elles peuvent donner lieu à plusieurs combinaisons fondamentales, qui sont ce qu'on appelle les *formations*, sans compter les transitions de l'une à l'autre qui constituent les *évolutions*. On se placera soit sur un rang, comme dans la chaîne ou dans le nouveau règlement américain (1), soit sur deux ou trois rangs, comme dans l'ordonnance normale de toutes les armées européennes, ou sur une addition illimitée de ces minces profondeurs ou *lignes*, pour former des *colonnes* plus ou moins épaisses. La profondeur à trouver variera donc de 1 à x , appelant x le nombre de rangs fournis par l'effectif disponible, ce qui revient à dire qu'elle est indéfinie. Si l'on fixait cette profondeur à un chiffre déterminé et absolu, ce serait bizarre, étroit, mais pas même de la nouvelle tactique, puisque l'ancienne possédait cette faculté, avec le plus ou le moins, et que d'ailleurs l'histoire offre l'exemple de nombreuses aberrations semblables avant qu'on soit arrivé à l'ecclésiastisme actuel. La fameuse controverse entre Ménil-Durand et Guibert, à la fin du siècle dernier, sur les mérites comparatifs de l'ordre profond et de l'ordre mince, suffirait à en donner une idée.

Et cependant, en prescrivant que désormais les unités d'infanterie seraient toujours pour le combat sur quatre rangs, par exemple, ni plus ni moins, formant à la fois colonne et ligne, ce serait incontestablement une modification aux usages en vigueur, avantageuse en beaucoup de cas, que les uns pourraient appeler tactique nouvelle et d'autres routine nouvelle ou très vieille tactique, en ayant tous également raison.

En résumé, si la tactique est, comme nous le croyons dans son acception la plus large, l'art de combiner et de manier un nombre variable de rangs et de files de combattants, répartis en un nombre indéterminé de fractions régulières ou irrégulières et en une proportion facultative de masses et de débandés, avec leurs accessoires de guerre, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de vieille et de nouvelle tactique. Il y a la tactique, déjà vieille, mais toujours jeune pour qui veut bien la distinguer des recettes pédagogiques et des routines de places d'armes; il y a un art, avec quelques bases générales permanentes et mille procédés d'exécution à choix, qui est peut-être le plus ancien et le plus continu, le plus complexe et le plus perfectionné de tous les arts. C'est ainsi que presque tout ce qu'on donne maintenant, dans ce domaine, pour de la nouvelle tactique en revient au système des feux en opposition à celui des colonnes, aux plaidoyers de Guibert contre l'ordre

(1) De M. le général Emory Upton, pour faire manœuvrer également l'infanterie et la cavalerie; voir *Revue militaire suisse*, du 10 octobre 1868.

profond, aux procédés de Wellington et de Frédéric-le-Grand, avec quelques seules variantes de détail ou d'accessoires.

Si la tactique n'est au contraire qu'affaire d'évolutions réglementaires, selon les uns, de marches ou de feux, selon d'autres, de beaux ordres de bataille, de choix de positions, de créations d'abris, d'embuscades, de stratagèmes, de trouées de masses ou de déluges de tirailleurs, suivant beaucoup d'autres encore ayant des vues fort justes et fort utiles quoique trop particulières, alors il est pleinement admissible qu'en parlant de quelques habitudes en cours on donne à certaines innovations de même ordre le nom sonore de nouvelle tactique, de tactique de l'avenir. C'est donc à s'entendre sur les mots qu'il faudrait d'abord s'appliquer avant de s'enflammer sur les choses.

Cela réservé, — et nous y sommes conduits surtout par le souvenir des discussions que souleva en Suisse le nouveau règlement d'infanterie, où l'on a par trop abusé des séductions de la « nouvelle tactique, » à propos de zélés caprices d'instructeurs, — nous sommes fort à l'aise pour parler des brochures françaises signalées plus haut. Celles-ci ont réellement droit à leur titre dans les termes posés par l'auteur. En effet, d'une part il laisse en dehors de ses vœux de réformes ce qui est du ressort de la grande tactique, des divisions, des corps d'armée et des armées⁽¹⁾; d'autre part il fait subir à la tactique réglementaire, des tirailleurs, de la compagnie, du bataillon, du régiment, une réforme profonde et qu'il poursuit aussi haut que possible. C'est l'école de tirailleurs qui doit être, suivant lui, à la base de la tactique future; il veut pour cela les tirailleurs en plus grand nombre et de meilleurs moyens de diriger leur action. Par cette idée aussi juste que féconde, l'auteur est vraiment un novateur, et un novateur fort pratique, car il part d'un état de fait trop bien constaté, à savoir les masses confuses de tirailleurs qui se forment spontanément dans tout combat moderne, et il demande simplement qu'on y mette d'avance autant d'ordre que possible.

D'ailleurs, le judicieux *garde national mobile* du *Spectateur* n'est pas seul à la tâche. Depuis longtemps déjà, dans ce même précieux recueil, une pléiade distinguée d'officiers intelligents et studieux, MM. Bonneau du Martray et Martin en tête, réclamait une révision notable de la tactique réglementaire pour la simplifier et la rendre plus propre au service de campagne. Ces louables efforts reçurent, il y a trois ans, le vigoureux appui d'un livre qui, dû à la plume d'un des généraux les plus distingués de l'armée française, fit grande sensation.

L'ouvrage du général Trochu⁽²⁾, car c'est de lui que nous parlons, consciencieusement étudié, abordait bien d'autres points encore que la tactique réglementaire; il put en plus d'une page dépasser la mesure et froisser de respectables susceptibilités. Il n'en contenait pas moins des vérités frappantes et qui firent et font encore leur chemin. Au même moment, les camps de Châlons, de tout temps excellentes écoles de tactique, s'étaient surpassés dans leurs laborieuses et savantes expériences. Une remarquable instruction générale du maréchal Mac-Mahon en 1864 ouvrit la voie, et plusieurs de ses successeurs, particulièrement les maréchaux Niel et Lebœuf, excités encore par les circonstances extérieures, y marquèrent d'importantes étapes. Dès 1866 la France se munit du fusil Chassepot et de nouveaux règlements d'infanterie, tout en étudiant soigneusement les influences de ces nouveautés sur la tactique supérieure. A cette occasion, et comme une sorte de préface aux nouveaux règlements, fut élaboré par une commission de généraux un substantiel travail intitulé *Rapport général sur les manœuvres d'infanterie; décembre 1867*. Comme ce document est resté du domaine des archives secrètes, nous ne voulons pas manquer de respect au mystère dont on l'a entouré. Disons seulement que, quoique imprimé à très peu d'exemplaires, il fut assez répandu pour ouvrir l'arène de la discussion dans tous les régiments et dans toutes les garnisons impor-

(¹) Brochure II, page 9.

(²) *L'armée française en 1867*. Paris 1867, Amyot, éditeur, un vol. in-4°.

tantes ; c'est surtout à cette occasion que se sont produites les brochures dont nous voulons entretenir nos lecteurs.

Une des bases de l'auteur des quatre brochures, et l'un de ses motifs d'augmenter le rôle des tirailleurs, gît dans une conviction vive et sincère sur la nullité des combats à la baïonnette. Ses assertions à cet égard sont si concluantes et en renversent tant d'autres auxquelles on était habitué à ajouter foi, qu'il y aurait là toute une révolution en germe. Aussi nous le laisserons parler lui-même, ce qui d'ailleurs aura l'avantage de le présenter en personne à nos lecteurs suisses :

Je suis donc amené naturellement, dit-il, à exprimer mon opinion personnelle sur le combat à la baïonnette et je ne prétends ni l'imposer, ni chercher à la rendre définitive. Je n'ai pas une notoriété suffisante pour cela. Cependant je connais la bataille de l'Alma, j'ai vu la bataille d'Inkermann et celle de Traktir. J'ai assisté pendant le siège de Malakoff à l'affaire des embuscades du Mamelon-Vert, le 14 mars 1855 ; à la sortie du général Osten-Sacken du 23 mars ⁽¹⁾ ; à la prise des ouvrages Blancs et du Mamelon-Vert, le 7 juin ⁽²⁾ ; à la malheureuse tentative sur Malakoff du 18 juin ⁽³⁾ ; enfin à l'assaut du petit Redan, du 8 septembre 1855, où ont été tués plusieurs généraux et plusieurs colonels. Je me suis trouvé en 1859 avec le 3^e de zouaves à Palestro, avec le 3^e de grenadiers de la garde à la grande redoute du chemin de fer à Magenta, et enfin avec la division Trochu à Solferino. Si je n'ai pas une grande expérience, je crois en avoir une relative.

Eh bien ! je ne crois pas au combat à la baïonnette, à l'arme blanche en masse. Il y a des surprises incontestablement, mais elles sont rares ; il y a eu des coups de baïonnette reçus et donnés à Inkermann et à Palestro incontestablement, mais ils ont été rares. Ceux qui vous parleront du combat à la baïonnette et de la nécessité de l'emploi de cette arme, ce seront toujours ceux qui, ne l'ayant jamais vu fonctionner, croient de bonne foi que l'enthousiasme suffit pour empêcher le fusil à aiguille de tirer vingt balles sans ajuster pendant qu'ils feront quarante pas. Je suis d'accord, pleinement d'accord sur ce point, non-seulement avec tous les écrivains et les historiens sérieux de l'empire et de nos dernières guerres, mais encore, je l'espère, avec les membres de la commission des manœuvres.

Voici comment on défend la théorie du combat à la baïonnette. J'ai sous les yeux le prospectus suivant d'un éditeur ⁽⁴⁾ : *Combats à la baïonnette, théorie adoptée en 1859 par l'armée d'Italie.*

« Un officier nous écrit une page remarquable sur la théorie adoptée pour les combats à la baïonnette par le général commandant la division à laquelle il appartient. Nous ne croyons pas commettre une indiscretion en dévoilant au lecteur que cette *Théorie des combats de l'armée d'Italie* est un bref résumé d'une conférence aussi intéressante qu'émouvante faite par le général Trochu... Un officier du..., qui avait écouté avec recueillement et admiration la parole si nette et si éloquente de l'éminent général, écrivit des notes en s'attachant particulièrement à la théorie des combats à la baïonnette ; elles servirent de base au travail publié... On se rappellera que le général Trochu, qui avait développé cette belle théorie, l'a mise en pratique, notamment à la bataille de Solferino. Le général Trochu, dit le bulletin, *marche à l'ennemi par bataillons serrés, en échiquier, l'aile droite en avant, avec autant d'ordre et de sangfroid que sur un terrain de manœuvres.* »

D'après mes citations antérieures, on doit me croire assez l'ami du général Trochu pour ne pas chercher à amoindrir son action.

Les instructions ont été faites et elles m'ont ému comme les autres auditeurs. Les bataillons qui se sont portés à l'ennemi en avant de la Casa-Nova étaient ceux des 43^e et 44^e de ligne et le 19^e bataillon de chasseurs ; le 64^e et le 88^e formant la 2^e brigade étaient restés à Médole. Il n'y eut pas un coup de baïonnette de donné

(1) De 14,000 hommes.

(2) Avec 20,000 hommes.

(3) Trois divisions françaises.

(4) Il résulte d'un article publié par le *Spectateur*, après l'impression de cette brochure, que j'ai fait une confusion fâcheuse pour l'auteur, entre une note de l'éditeur et le prospectus que je croyais pouvoir attribuer aussi à l'éditeur.

ni de reçu autour de moi, et cependant je me promenais entre les bataillons serrés de ces différents corps.

Je crois que le sous-lieutenant du ... a pris son enthousiasme et son désir pour la réalité. En outre, l'armée autrichienne n'était pas armée de fusil à tir rapide et le général Trochu n'en disposait pas davantage en faveur de ses hommes. Il devait donc dans ses instructions engager ses troupes à s'approcher le plus possible de l'ennemi, tout en sachant parfaitement qu'à un moment donné l'un ou l'autre des adversaires doit lâcher pied.

Le 14 mars 1855, à dix heures du soir, je me promenais avec des gabions sur la tête devant le Mamelon-Vert. Le colonel du génie Frossard, aujourd'hui général de division et gouverneur du prince impérial, se rapproche subitement de moi et me dit textuellement : « Nous sommes attaqués, faites poser de suite vos gabions par terre et défendez la tranchée. »

Il n'avait pas achevé de parler que les coups de feu partaient à bout portant. Fut tué dans cette affaire le capitaine Goguel du 10^e de ligne et le lieutenant Vêrout fut fait prisonnier. Le lendemain, on n'en parlait que comme d'un combat à la baïonnette.

Le 7 juin 1855, à cinq heures du soir, je me promenais dans le fond du ravin du Carénage avec un bataillon du 10^e léger et un bataillon du 22^e léger, sous les ordres du colonel Larouy d'Orion, tué le 18 juin suivant. On attaquait à ce moment-là les ouvrages Blancs et le Mamelon-Vert. Sous l'aqueduc du Carénage, j'ai vu un autre combat à la baïonnette, entendons-nous, *dit à la baïonnette*. Nos hommes, sous les arches de l'aqueduc où les Russes essayaient une dernière résistance, s'arrêtaient à quatre ou cinq pas d'eux tenant leur fusil de la main gauche entre la grenadière et la capucine, et de la main droite faisant le simulacre de lancer une pierre qu'ils avaient vainement essayé de ramasser à terre. Les Russes répondaient, sans fuir encore, par des grimaces et des menaces de tête, ayant eux aussi le fusil dans la main gauche. Ce fut instantané, il est vrai ; mais ce sont dix hommes, vingt hommes qui dans cette situation n'abordèrent pas l'ennemi, parce qu'ils ne pouvaient dans ce court moment d'hésitation recharger leurs armes.

Ma mémoire me sert fidèlement ; était à côté de moi le capitaine de Ligniville du 2^e de zouaves, frère d'un aide de camp actuel du prince impérial, et tué le 18 juin suivant.

Je ne veux pas citer d'autres exemples de combat à la baïonnette ; je ne les renie pas ; ils sont constants, mais si rares qu'ils ne peuvent servir de règle. Ce que l'on est convenu d'appeler combat à la baïonnette, dans le langage ordinaire du soldat, est une pression en général.

(A suivre.)

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

Résumé des rapports de sections sur le projet d'organisation militaire fédérale.

Le Comité central, siégeant maintenant à Neuchâtel, avait la difficile tâche de résumer dans un rapport à la Société militaire fédérale les différents rapports de sections sur le projet de réorganisation militaire fédérale. Il a délégué cette tâche à M. le lieutenant-colonel de Perrot, qui s'en est acquitté avec son soin habituel et avec largeur. Comprenant dans son analyse toutes les opinions, de minorité comme de majorité, et même les opinions simplement individuelles, il présente un résumé aussi complet que possible de tout ce qui a été exprimé sur ce sujet et qui vient d'être publié en français, en allemand et en italien ⁽¹⁾. Quoique fort concise, cette notice n'en compte pas moins 64 pages, qui formeront, dit-on, le programme des débats de la prochaine réunion générale à Neuchâtel. On aura une idée approximative de cet important travail par l'introduction, conçue en ces termes :

(1) Résumé des rapports des sections sur le nouveau projet d'organisation militaire fédérale, par le rapporteur du Comité central, L. DE PERROT, lieutenant-colonel à l'état-major d'artillerie. Neuchâtel, 1870, une brochure in-8°.